

TERMES DE REFERENCE

Inventaire physique des immobilisations



- I. Présentation**
- II. Objectifs et Contexte**
- III. Périmètre du Projet**
- IV. Mission et Résultats attendus**
- V. Livrables Attendus et Calendrier**
- VI. Modalités de Soumission**
- VII. Evaluation des Offres**
- VIII. Confidentialités et Sécurité**



Sommaire

I. PRESENTATION



Leader du marché et acteur majeur du secteur de l'assurances, **NSIA Vie Assurances** est une compagnie spécialisée dans l'assurance vie et la gestion des produits financiers à long terme. Elle appartient au Groupe NSIA, acteur panafricain de référence offrant une large gamme de solutions couvrant l'assurance de personne et de biens, de patrimoines personnels et professionnels, de service de crédits, d'épargne ou de gestion d'actifs. Présent dans 12 pays d'Afrique l'Ouest et d'Afrique centrale, le Groupe NSIA se positionne comme un partenaire stratégique au développement de ses clients.

Avec son siège basé à Abidjan, NSIA Vie Assurances accompagne depuis de nombreuses années les particuliers, les entreprises et les institutions en leur proposant des solutions adaptées pour protéger de leurs proches, de leurs biens et de leurs projets.

II. OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans la cadre de la mise à jour de sa base d'immobilisation, NSIA Vie Assurances souhaite procéder à un inventaire physique exhaustif sur l'ensemble de ses sites. Cette opération portera sur :

- ❖ Le recensement et l'étiquetage de tous les actifs
- ❖ Leur rapprochement avec la base comptable existante
- ❖ La mise à disposition d'un fichier structuré et exploitable pour intégration dans l'outil de gestion existant

III. PERIMETRE DU PROJET

L'inventaire portera sur tous types d'immobilisation et prendra en compte tous nos sites notamment:

1- Sites

1- Abidjan Cocody II Plateaux Vallons Immeuble SIANNE,

2- Abidjan Plateau Immeuble BANDAMA

3- Abidjan Cocody II Plateaux Vallons Villa Annexe

7- Agence de Daloa

9- l'Agence San Pedro

4- Abidjan port Bouët Gonzaqueville Entrepôt Archive

5- Agence de Bouaké

6- Agence de Yamoussoukro

8- l'Agence de Korhogo

2- Types

1- Matériels Informatiques

3- Matériels de Bureau

5- tout autre bien immobilisé

2- Mobiliers de bureau

4- Matériels Roulants

IV. MISSION ET RESULTATS ATTENDUS

1- Mission

Le prestataire retenu aura pour mission:

- ❖ Réalisation de l'inventaire physique des immobilisations sur tous les sites
- ❖ Identification, Etiquetage et codification chaque immobilisation
- ❖ Effectuer le rapprochement entre l'inventaire physique et la base comptable existante
- ❖ Fournir des reportings intermédiaires et un rapport final

2- Résultats Attendus

A l'issue de la mission, NISA Vie Assurances devra disposer :

- ❖ D'un référentiel fiable et à jour de toutes ses immobilisations

V. LIVRABLES ATTENDUS ET CALENDRIER

1-Livrables attendus

Le prestataire devra délivrer les éléments suivants :



Rapport d'inventaire initial avec la liste des immobilisations et détaillant les difficultés rencontrées, les écarts entre l'inventaire physique et théorique (comptable) et les recommandations.



Étiquetage des actifs (code-barres, QR code, RFID ou autre).



Fourniture d'un état exhaustif des immobilisations, exploitable et compatible avec le système existant ou tout autre ERP (format Excel, PDF) -

2-Calendarier de la mission

La mission est prévue pour une durée maximum de **deux (2) mois** à compter de la date de signature du contrat.



VI. MODALITÉS DE SOUMISSION

1-Documentation à fournir

Les prestataires intéressés devront fournir :

A. Une offre technique contenant:

- 1. La compréhension du besoin et la démarche envisagée**
(approche méthodologique, étapes, livrables etc...)
- 2. Présentation du prestataire faisant ressortir:**
 - 1. L'équipe et sa capacité à assurer la mission dans les délais;*
 - 2. Les expériences similaires ainsi que les preuves de ces expériences (au moins 3 attestations de bonne exécution);*
- 3. Documents administratifs.**
 - 1. Une lettre de demande d'agrément adressé au DG de NSIA Vie ASSURANCES ;*
 - 2. Une copie du RCCM ;*
 - 3. Une copie de DFE ;*
 - 4. Une copie de l'ARF à jour ;*
 - 5. Une copie de l'attestation CNPS à jour ;*

B. Proposition financière détaillée par étape.

2-Canaux et Délais de soumission

A. Canaux de transmission

Les offres sont reçues physiquement ou par voie digitale:

1. **Dépôt physique :**

Il se fait au siège de NSIA Vie Assurances Immeuble SIANNE, Cocody II Plateaux, Rue des Jardins, en face de la pharmacie Saint Joseph en deux plis fermés:

- **1^{er} pli:** AO Immobilisation - Offre technique
- **2^{ème} pli:** AO Immobilisation - Offre financière

Les offres seront accompagnées d'un courrier de transmission indiquant en objet « AOI Immobilisations » et présentant les noms et contacts téléphoniques et e-mail des personnes à contacter pour cette consultation.

2. **Dépôt électronique:**

Les offres verrouillées par mot de passe (différent pour chaque offre) sont à envoyer à l'adresse: aonsiavieassurances@nsiaassurances.com

B. Délais de transmission: 24/10/2025 à 23h59

VII. Evaluation des offres

1- Dépouillement des offres

Le dépouillement des offres suivra les étapes suivantes:

- A. Evaluation des offres techniques:** l'évaluation se fera par un comité de sélection et les 3 meilleures offres présentant une évaluation supérieure ou égale à 7/10 seront retenues pour l'étape suivante.
- B. Soutenance :** Les 3 soumissionnaires retenus à l'étape précédentes peuvent être contactés pour défendre oralement leurs offres techniques et y apporter des précisions, devant le comité de sélection;
- C. Dépouillement des offres financières:** Elle se fera à l'issue de l'évaluation technique pour les 3 meilleurs soumissionnaires ayant une note technique supérieure ou égale à 7/10. Elle se fera en présence physique ou digitale des 3 soumissionnaires retenus.

2-Critères d'évaluation

- A. Evaluation technique :** Elle constitue **70%** de la note globale et se décline comme suit:
 - 1. **Methodologie et approche proposée : 25%**
 - 2. **Expérience et référence du prestataire : 20%**
 - 3. **Organisation et respect des délais : 10%**
 - 4. **Compétence de l'équipe dédiée : 10%**
 - 5. **Conformité administrative : 5%**
- B. Evaluation financière :** Elle constitue **30%** de la note globale et s'apprécie par comparaison aux offres concurrentes.
- C. Evaluation finale:** L'évaluation finale sera constituée de la somme des notes techniques et financières pondérées.

Le processus d'évaluation sera achevé dans un délai maximum de 2 semaines à compter du délai de dépôt des offres et les soumissionnaires seront notifiés par écrit des résultats de leur soumission.

VIII. CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ

Le prestataire s'engage à respecter strictement la confidentialité de toutes les informations, données, documents et matériels auxquels il aura accès dans le cadre de la mission

1. Confidentialité des données

- Le prestataire s'engage à n'utiliser les informations collectées ou obtenues qu'aux seules fins de l'exécution de la mission
- Il lui est formellement interdit de divulguer, copier, reproduire ou transmettre, sous quelque forme que ce soit, lesdites informations à des tiers non autorisés, sans l'accord écrit préalable du Directeur Général
- Cette obligation de confidentialité restera en vigueur pendant toute la durée de la mission et se poursuivra pendant une période de trois (03) ans à compter de la date de fin de la mission

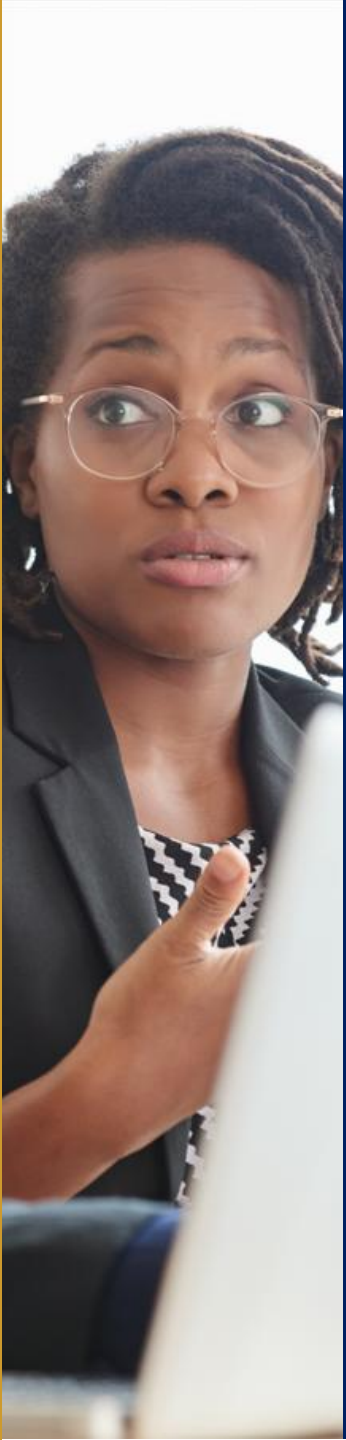
2. Sécurité des informations:

- Le prestataire devra mettre en place toutes les mesures organisationnelles, techniques et physiques nécessaires pour assurer la sécurité et l'intégrité des données recueillies (protection contre la perte, le vol, la destruction, l'altération ou l'accès non autorisé)
- Les données, fichiers ou supports contenant des informations sensibles doivent être restitués à NSIA Vie Assurances à la fin de la mission et ne peuvent en aucun cas être conservés par le prestataire
- Tout incident lié à une violation de la sécurité ou à une fuite d'information devra être signalé immédiatement NSIA Vie Assurances

3. Engagement du personnel du prestataire:

- Le prestataire garantit que l'ensemble de son personnel impliqué dans la mission sera soumis aux mêmes obligations de confidentialité et de sécurité
- Si nécessaire, NSIA Vie pourra exiger la signature d'un engagement de confidentialité individuel par chaque intervenant du prestataire

4. Sanctions: Tout manquement à la présente clause expose le prestataire à des sanctions, sans préjudice d'éventuelles poursuites judiciaires.



MERCI